ART. 25 N° 1856

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

### NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º 1856

présenté par M. Peiro, M. Destans, M. Sauvan et M. Rogemont

#### **ARTICLE 25**

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :	
« Un »	

le mot:

« Le ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.